Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260305-26_03_04_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORET
Séance du 4 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 4 mars à 20h45, le Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE : 14
MEMBRES PRESENTS : 13
MEMBRES VOTANTS : 14

Étaient présents : Y. HUAUMÉ, A. PINÇON. N. POUNEMBETTI, Y. PICARD, A. LORET, T. ANFRAY, S. DOREL, T. GALLE, L. LEMARCHAND, F. LACOLLEY, V. PIQUET, B. VAGNEUR, C. WEISS formant la majorité des membres en exercice.
Était absente excusée : M-H. FINET a donné pouvoir à S. DOREL
Secrétaire de séance : F. LACOLLEY
Date de convocation : 19 février 2026
Date d'affichage de la convocation : 20 février 2026
Date de publication : 9 mars 2026

N°26-03-04/03

Rapporteur Yves Picard

FINANCES / VOTE DES SUBVENTIONS 2026

Après délibération, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions :

↳ Vote les subventions suivantes :

Article	Libellé	Votes
6574	ASC	3 500 €
	Comité des Fêtes	3 500 €
	Club Main dans la Main	350 €
	APE	1 500 €
	UNC	500 €
	USIF Illet Forêt	2 000 €
	Illet Basket Club	500 €
	La UT de la Forêt	350 €
	Ecole de musique EMI	9 000 €
	Patrimonium	1 000 €
	Tennis Club Chevaigné St Sulpice	530 €
	Le Guibra	7 000 €
	Des Arbres et des Papiers	800 €
	Collège Martin Luther King	110 €
	Donneurs de sang	100 €
	Planning familial	100 €
	La Croix Rouge	100 €
	Épicerie du Canal	250 €
	Les Co'Pains Gourmands	600 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260305-26_03_04_03-DE

	Le P'ti Lopin de St Su	500 €
	EllesDeux&Cie	500 €
	Le Verre et la Manière	500 €
	Feel Good Play Good	500 €
	ZeSST	750 €
	Hérinoé	500 €
	TOTAL	**35 040 €**

Pour extrait certifié
Conforme au Registre,

Le secrétaire de séance
Ferdinand LACOLLEY

Le Maire
Yann HUAUMÉ